

MANIFESTE POUR UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA FAMILLE

La famille est un enjeu social et politique important. Fondée sur l'amour et l'engagement d'un homme et d'une femme, la famille naturellement féconde reste le meilleur environnement pour l'accueil et l'éducation des enfants. Une vie familiale équilibrée constitue également un garde-fou contre l'abus d'alcool et de drogues. Soutenir la famille, c'est aussi avoir une politique de prévention contre toute forme de violence, vis-à-vis de soi-même et des autres. La réalisation des propositions suivantes permettrait d'assurer une meilleure protection de la famille - enfants, parents et grands-parents - , de lutter contre la dénatalité et de promouvoir les principes de libre choix et de non-discrimination.

1. Il importe de mettre en place les conditions permettant aux couples d'avoir le nombre d'enfants qu'ils désirent. C'est pourquoi nous demandons :

- la reconnaissance du travail familial et de son rôle éducatif, social et économique sous la forme d'un salaire parental d'une durée appropriée, assorti de droits à la pension pour le parent qui choisit de se consacrer, partiellement ou totalement, à l'éducation de ses enfants.
- un renforcement de la flexibilité du temps de travail pour permettre aux parents de consacrer davantage de temps à leurs enfants.
- un statut de travailleur salarié pour les personnes indépendantes qui assurent l'accueil et la garde d'enfants.
- la suppression de toute discrimination vis-à-vis des femmes (en particulier des femmes « rentrantes ») sur le marché de l'emploi.
- la suppression de toute forme de pénalisation fiscale pour les personnes mariées.
- un soutien accru aux familles comprenant une ou plusieurs personnes handicapées.

2. Il faut donner dans les écoles et les médias une image positive du mariage et de l'engagement durable. La loi récemment votée facilitant le divorce devrait être amendée de manière à valoriser l'engagement dans le mariage et le sens de la responsabilité des conjoints.

3. Tout enfant a droit à une famille et à un père et une mère. Tout en luttant contre toute discrimination vis-à-vis d'autres formes de vie familiale, il faut continuer à défendre comme modèle de référence la famille fondée sur la complémentarité de l'homme et de la femme. C'est pourquoi nous demandons :

- la suppression de l'adoption par les couples de même sexe, tout en prenant des mesures pour défendre l'intérêt de l'enfant dans certaines situations de fait.
- la révision de la loi sur la procréation médicalement assistée pour en réserver l'accès aux seuls couples homme-femme.
- l'interdiction du recours aux mères porteuses.

4. L'éducation affective et relationnelle à l'école doit se faire à un âge approprié, dans le respect de l'évolution psychologique des enfants et des jeunes. Il faut avertir les jeunes des dangers pour la santé, mais aussi des risques affectifs et émotionnels de relations sexuelles précoces et sans engagement de lien durable.

S'il convient de lutter contre toute forme de non-acceptation des personnes homosexuelles, cela ne peut servir de prétexte à la promotion des relations homosexuelles en les considérant comme équivalentes aux relations entre un homme et une femme. Nous

demandons le retrait du « Guide pédagogique. Lutte contre l'homophobie » (« circulaire Arena ») destiné à l'enseignement fondamental et secondaire.

5. Nous demandons enfin que le rôle des grands-parents dans la garde et l'éducation de leurs petits-enfants soit valorisé financièrement par des aides publiques et que les familles qui prennent en charge l'accompagnement de personnes âgées à leur domicile reçoivent une allocation d'un montant approprié.